

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE DU
IIème SEMINAIRE NATIONAL SUR LA JEUNESSE
TENUE AU MIJEUNESPORTS LE 12/10/1982.-
=====

Participaient à la réunion :

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports
- ✓ Monsieur NTAMITONDERO Alphonse, D
- Monsieur KURAZIKURU
- Monsieur BAY
- Monsieur KI
- Monsieur K
- Monsieur RI
- Monsieur MB
- Madame NIYOK
- Madame MUKAMU
- Madame TWAGIRA
- Madame KAZAYIRU
- Madame MWANAWIMI
- Monsieur KABERA
- Monsieur MUTIGAND
- Monsieur NSANZABAG

*Republique Rwandaise
ministère de la Jeunesse
des sports*

*Sde
AAP*

Rapport

19/9/1980 - 12/10/1982

Le M a introduit la réunion en rappelant que le 1 sur la Jeunesse a été retardé par des visites préalables qu effectuer dans les Préfectures pour connaître les réalités et les problèmes de tous les milieux. La date sera fixée après avoir pris tous les contacts nécessaires (endroit pour le séminaire, logement, restauration des séminaristes etc...).

Nous étudierons ensemble dans cette réunion, dit le Ministre, tous les points consignés dans ma note qu'on vous a distribuée en commençant par l'étude des moyens dont nous disposons pour organiser le Séminaire. L'étude des moyens nous permettra ensuite de savoir combien de gens nous pouvons inviter, combien de jours durera le Séminaire et les moyens à mettre en oeuvre.

1. Etude des Moyens

Le Directeur Général de la Jeunesse a fait une mise au point sur la situation financière :

1.000.000 FRW du B.O. 1982

600.000 FRW en compte accordés par le M.R.N.D

1.320.000 FRW accordés par l'ACCT mais dont nous pourrons disposer que de 50% lors du Séminaire

1.300.000 FRW accordés par la CONFEJES

+ 100.000 FRW reliquant du 1er Séminaire récupérable
chez l'Abbé Bourguet.

4.320.000 FRW

.../...

De ces 105 participants, seront logés :

- 15 Encadreur
- 40 Directeurs de CFJ
- 2 JAC et JACF
- 1 UGA RUHENGIERI
- 1 EUM RWANDA
- 1 AGEUNR
- 7 PERSONNALITES
- 13 (Réserve)
- 80

3. THEMES DU SEMINAIRE

- L'analyse et l'évaluation des programmes de Formation et d'Encadrement et définition de la nouvelle politique
- La détermination des objectifs concrets pour l'A.I.J. et programmes d'Exécution à tous les échelons.

La méthode de travail du Séminaire consistera dans : - des conférences
- des travaux d'ateliers
- des discussions et confrontations de solutions
- des recommandations

Ces thèmes, seront abordés en quatre temps :

- 1er Temps : (1) Analyse et évaluation des programmes de formation dans les Centres de Formation de la Jeunesse
(2) Analyse et évaluation des programmes d'encadrement de la Jeunesse.
- 2ème Temps : (1) Définition d'une politique commune à tous les Centres en matière de formation
(2) Définition d'une politique Commune en matière d'encadrement de la Jeunesse
- 3ème Temps : (1) Déterminer les objectifs concrets de formation et d'encadrement dans le cadre de l'A.I.J.
(2) Déterminer le mode d'exécution de ces objectifs à tous les niveaux
- 4ème temps : Recommandations

Le Ministre a tenu à préciser que le thème concernant la formation devra être analysé sérieusement parce que les Centres de Formation existants sont des copies conformes des CERARS. Puisque la Réforme Scolaire a converti les CERARS en CERAI, il faut savoir si nous gardons la vieille formule abandonnée ou si nous imitons les CERAI ou si nous adoptons une autre approche du problème de formation. Le Séminaire se penchera sur cette approche dont nous avons déjà donné l'esquisse et pourra se prononcer si oui ou non on peut l'appliquer à tous les centres. Il lui sera possible de la modifier, de l'habiller ou de l'élaguer afin d'aboutir à une méthode valable qui doit être mise en action.

Après les comptes, le Ministre demande au Directeur Général de la Jeunesse de :

- Préparer les documents introductifs des 2 thèmes avec les agents de la Direction Générale
- Préparer le discours d'ouverture du Ministre
- Organiser le Secrétariat et distribuer les tâches
- Prendre les contacts pour : les salles de réunion, les logements, restaurants, Conférenciers
- Préparer la lettre d'invitation aux participants
- Détailler les dépenses et distribuer la responsabilité des achats
- Contacter le Secrétaire Général du MININTER, l'Abbé Bourguet et la CONFEJES **pour le financement non acquis**
- Le dossier pour la préparation du Séminaire doit être prêt Lundi 18 Octobre 82 et les invitations prêtes à être expédiées à la fin du mois d'octobre.

La prochaine réunion fut fixée au 2 Novembre ^{pour} évaluer l'état d'avancement des préparatifs.

Avant de clôturer la réunion, le Ministre demande si quelqu'un a un problème à traiter dans les divers. Monsieur BAGOYI pose la question de savoir quand la commission pour la distribution des bureaux de travail siégera. Le Ministre répond qu'il s'occupera de la question avec les deux Directeurs Généraux et que ce n'est pas pressant puisque les nouveaux bureaux sont encore humides et encore en transformation.

Monsieur KAREKEZI demande une fenêtre à son bureau parce que ses yeux ne supportent pas la lumière électrique permanente. Le Ministre répond qu'une commande d'une fenêtre doit être faite et que la main-d'oeuvre et le ciment sont disponibles.

Pour terminer le Ministre adresse aux participants les remerciements sincères et demande que ce Séminaire en vue soit une réussite non pas seulement pour le Ministère mais aussi et surtout pour les jeunes. Il rappelle son point de vue sur la formation: Les centres doivent produire et tendre vers l'autosuffisance de façon qu'ils seront à même d'aider les terminants à s'installer. Il ne faut pas appeler les jeunes pour manger et perdre leur temps pour apprendre un métier qu'ils ne pourront jamais exercer. Il faut plutôt que les jeunes travaillent et bénéficient du fruit de leur travail. Ce mot d'ordre doit guider tous les fonctionnaires dans les bureaux et dans les descentes sur le terrain.

Enfin, le Ministre présente Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, nouveau Directeur de la Planification et se réjouit au nom de tous de son arrivée au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il évoque les difficultés que rencontre notre Ministère dans l'élaboration des projets à présenter aux organismes d'aide. Je ne veux pas dire, continue le Ministre, que le Directeur a pour rôle seul d'élaborer des projets, mais avant tout de nous faire une planification qui nous orientera dans toutes les actions que nous entreprenons, ce qui suppose des programmes concrets et suivis.

.../...